

Nos formations

Formation économique des élus titulaires au CSE

Formation sécurité, santé et conditions de travail des élus au CSE (titulaires et suppléants)

Formation à la carte (RPS, QVT, Communication, Négociation, ...)

Se former pour être plus efficace

Les élus du CSE sont amenés à traiter de nombreux sujets souvent éloignés de leur métier (économie, stratégie d'entreprise, droit social, santé au travail, environnement etc...) la formation permet de mieux appréhender ces situations complexes et variées leur permettant ainsi de jouer un rôle actif au sien de l'instance.

Ainsi, l'Orseu Ethix vous propose un parcours de formation complet, à jour des droits et obligations de l'instance unique pour tous les représentants du personnel.

Des modules personnalisés

Chaque CSE a ses propres enjeux, c'est pourquoi nous adaptons nos modules de formation à vos spécificités. Bénéficiez d'une formation personnalisée adaptée à votre contexte, dans votre entreprise ou le lieu de votre choix, en tenant compte de vos contraintes et votre calendrier, en présentiel ou à distance.

Vous profiterez de l'expérience de terrain de nos formateurs. L'alternance des apports théoriques et pratiques (mises en situation, exercices, échanges) est un aspect essentiel de nos formations et permet aux stagiaires d'appréhender rapidement leurs missions.



Formation économique des élus titulaires au CSE

Durée du stage jusqu'à 5 jours.

La formation s'adresse aux membres titulaires au CSE renouvelable à chaque mandat.

Le coût de la formation est pris en charge par le CSE sur son budget de formation.

La rémunération est maintenue par l'employeur pendant la formation.

Les axes abordés :

- Cerner la place du CSE dans le dialogue social
- Connaître les attributions du CSE
- Maîtriser le fonctionnement du CSE
- Exercer son mandat
- S'approprier les moyens du CSE
- Comprendre les enjeux économiques de l'entreprise
- Appréhender les conséquences environnementales de l'activité de l'entreprise



Formation santé, sécurité et conditions de travail des élus au CSE (SSCT)

La formation s'adresse à tous les membres titulaires et suppléants

La formation est d'une durée minimale de cinq jours lors du premier mandat des membres de la délégation du personnel.

En cas de renouvellement de ce mandat, la formation est d'une durée minimale :

- De trois jours pour chaque membre de la délégation du personnel, quelle que soit la taille de l'entreprise.
- De cinq jours pour les membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail dans les entreprises d'au moins trois cents salariés



Le financement de la formation incombe à l'employeur.

Les axes abordés :

- Cerner la place de la santé au travail dans le dialogue social
- Connaître les attributions en matière de santé au travail
- Maîtriser le fonctionnement de l'instance
- S'approprier les méthodes d'analyse des risques professionnels et des conditions de travail
- Développer l'aptitude à déceler et mesurer les risques professionnels

Formation sur mesure

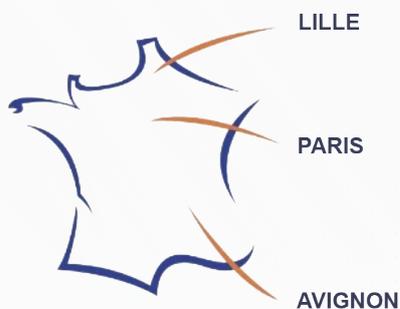
Vous souhaitez aller plus loin sur un sujet, améliorer vos connaissances ou renforcer l'action de votre CSE ?

Nous sommes à votre écoute pour étudier tous vos projets de formation (Conception et réalisation de modules à la carte)

LES + DE LA FORMATION

- Des formateurs expérimentés et pluridisciplinaires
- Une formation adaptée et personnalisée à votre environnement
- Une méthode pédagogique participative privilégiant l'échange
- Une approche orientée dialogue social

Ne pas jeter sur la voie publique - Création : sb-com.fr



orseu éthix

Cabinet d'experts habilités et agréés.



contact@orseu-ethix.fr



03 20 47 15 24



www.orseu-ethix.fr